Dépôt d'un instrument parlementaire

—

Question 2026-GC-342

Verra-t-on un jour la réalisation du projet SCHEM ?

Auteur-e-s :	**de Weck Antoinette, Kaltenrieder André**
Nombre de cosignataires :	**0**
Dépôt :	**17.11.2026**
Développement :	
Transmission au Conseil d'Etat :	**17.11.2026**

Dépôt

Dans un communiqué de presse du 30 septembre dernier, la DEEF fait état d'une nouvelle étude qui a mesuré les effets du climat sur le productible hydraulique du canton jusqu'en 2100 (E-CUBE avril 2024 : Force hydraulique dans le Canton de Fribourg /Revue du potentiel cantonal). Selon ce communiqué, cette « *nouvelle étude met en évidence que le productible hydraulique cantonal devrait connaître une légère diminution ou demeurer stable à long terme, sous réserve de réalisation du projet SCHEM »***.**

Ce communiqué conclut : « *Les résultats des simulations confirment au final l'importance de poursuivre le développement d'autres filières renouvelables complémentaires, notamment l'éolien et le solaire pour garantir à terme la sécurité de notre approvisionnement énergétique ».*

L'étude E-CUBE relève que « *la force hydraulique fribourgeoise correspond aujourd'hui à un productible annuel de 600 GWh/an. La réalisation de SCHEM (version turbinage seul) permet d'augmenter la production cantonale de 158 GWh/an (103 GWh/an après restitution de l'énergie due au canton de Berne) … La réalisation de SCHEM, possiblement combinée avec la réalisation de projets d'augmentation de l'efficacité des installations existantes et de projets de mini-hydraulique sur des installations d'eaux potables ou usées permettrait au canton de Fribourg d'atteindre son objectif de production hydraulique de sa stratégie énergétique (800 GWh/an d'ici 2035).* ***Pour que SCHEM puisse bénéficier d'un soutien financier fédéral pouvant être octroyé dans le cadre de l'assainissement d'un cours d'eau, il est impératif que les travaux soient initiés avant 2030 »*** (mise en gras par les auteurs de l'étude).

Depuis 2011, Groupe E étudie ce projet. Selon un planning officiel de cette entreprise du 4 février 2015, ce projet devait être réalisé en 2024 (pièce annexée).

L'étude E-CUBE souligne aussi que « *l'augmentation des températures entraînera une modification de la saisonnalité des apports. Dans les projections on observe une augmentation des précipitations sous forme de pluie en hiver ».*

A aucun endroit de cette étude, il n'est fait mention de la nécessité de développer l'énergie solaire ou éolienne.

D'où nos questions :

1. Pourquoi ce projet a-t-il pris tant de retard ?
2. L'étude E-CUBE date de 2024. Pourquoi n'a-t-elle pas été publiée plus tôt ?
3. Où en est le projet SCHEM actuellement ? Est-ce que la concession a déjà été accordée ?
4. Est-ce que le Conseil d'Etat est confiant de pouvoir avancer suffisamment rapidement dans ce projet pour obtenir les subventions fédérales et à combien s'élèveraient-elles ?
5. Quelles mesures d'accélération des procédures le Conseil d'Etat envisage-t-il pour garantir un début des travaux avant 2030 ?
6. L'étude prévoit une augmentation des précipitations sous forme de pluie en hiver. Cette augmentation est la bienvenue car c'est justement en hiver que l'approvisionnement électrique est le moins assuré en Suisse. A combien pourrait s'élever cet apport supplémentaire ?
7. Pourquoi dans son communiqué la DEEF mentionne la nécessité de développer l'éolien et le solaire alors que cette étude n'en fait pas mention ? Quels sont les résultats des simulations qui permettent d'affirmer que l'éolien et le solaire sont nécessaires pour garantir à terme la sécurité de l'approvisionnement énergétique ? De quelles simulations s'agit-il ?